



# Les cadres et les réunions

## Edition 2015

---

Sondage Ifop pour WISEMBLY

Contacts Ifop :

Anne-Sophie Vautrey – Directrice d’Etudes

Thomas Simon – Chargé d’Etudes

Département Opinion et Stratégies d’Entreprise

01 45 84 14 44

[prenom.nom@ifop.com](mailto:prenom.nom@ifop.com)

Mars 2015



# Sommaire

**1 - La méthodologie**

**2 - Les résultats de l'étude**

**3 - Les principaux enseignements**

# 1 | La méthodologie

## Etude réalisée par l'Ifop pour WISEMBLY

### Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1002** personnes, représentatif de la population cadre.

### Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, secteur d'activité) après stratification par région.

### Mode de recueil

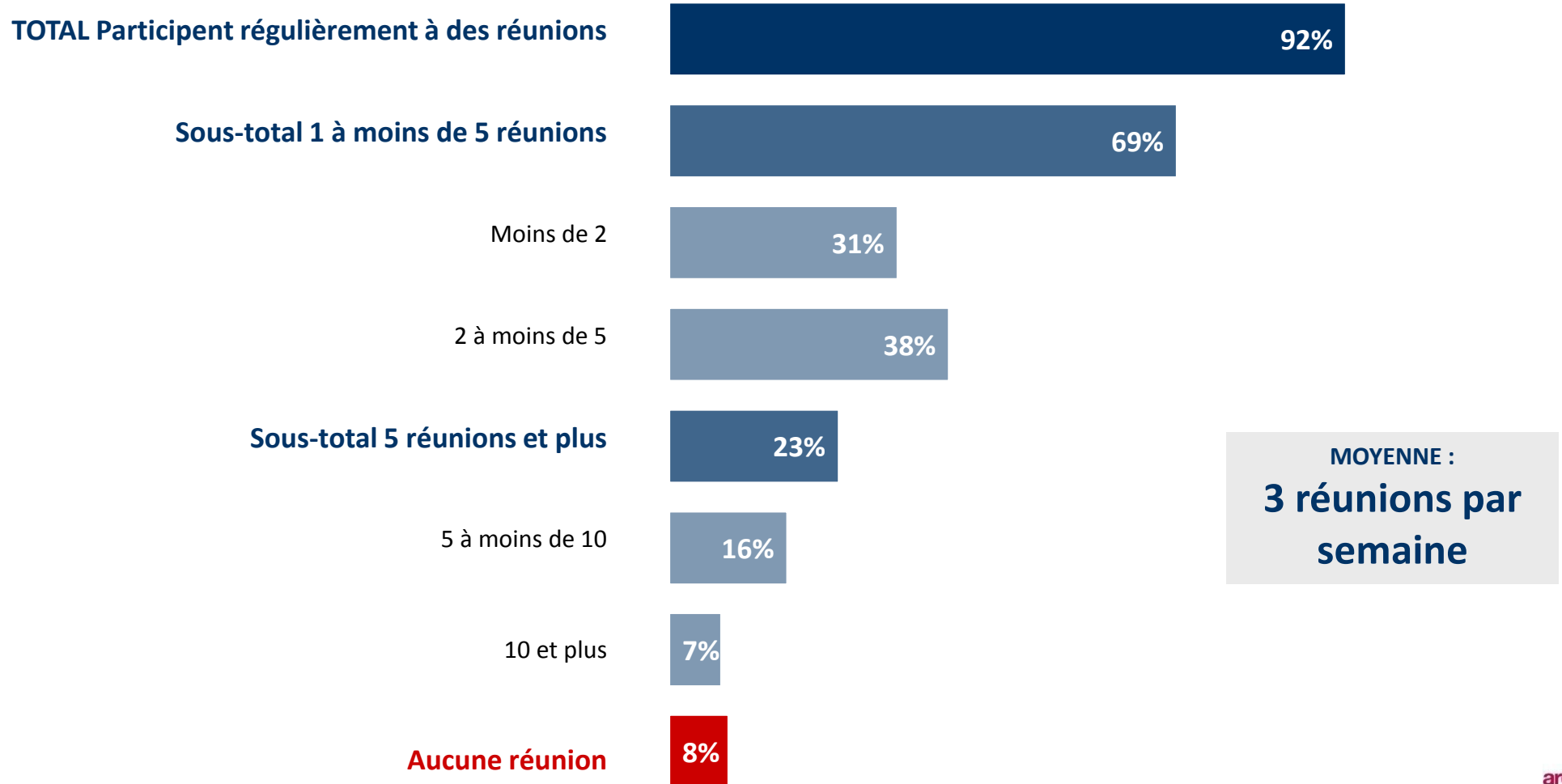


Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne du 3 au 6 mars 2015.

## 2 | Les résultats de l'étude

# A | Retours d'expérience et perceptions

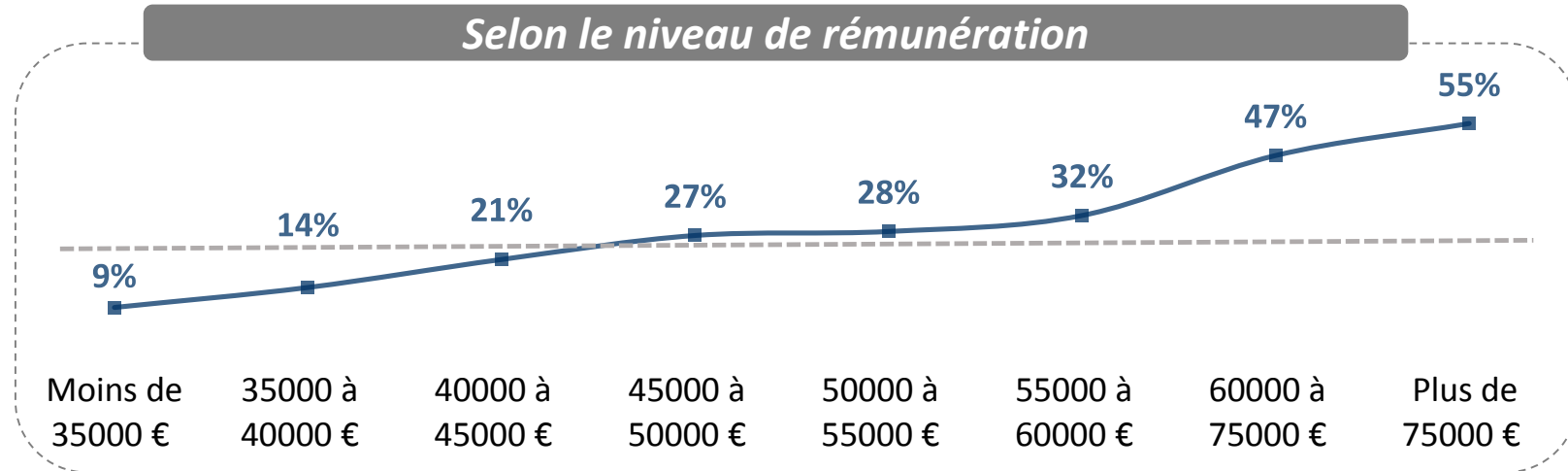
**QUESTION :** En moyenne, à combien de réunions assistez-vous chaque semaine ?  
(Question numérique – réponses spontanées)



**QUESTION :** En moyenne, à combien de réunions assistez-vous chaque semaine ?  
(Question numérique – réponses spontanées)

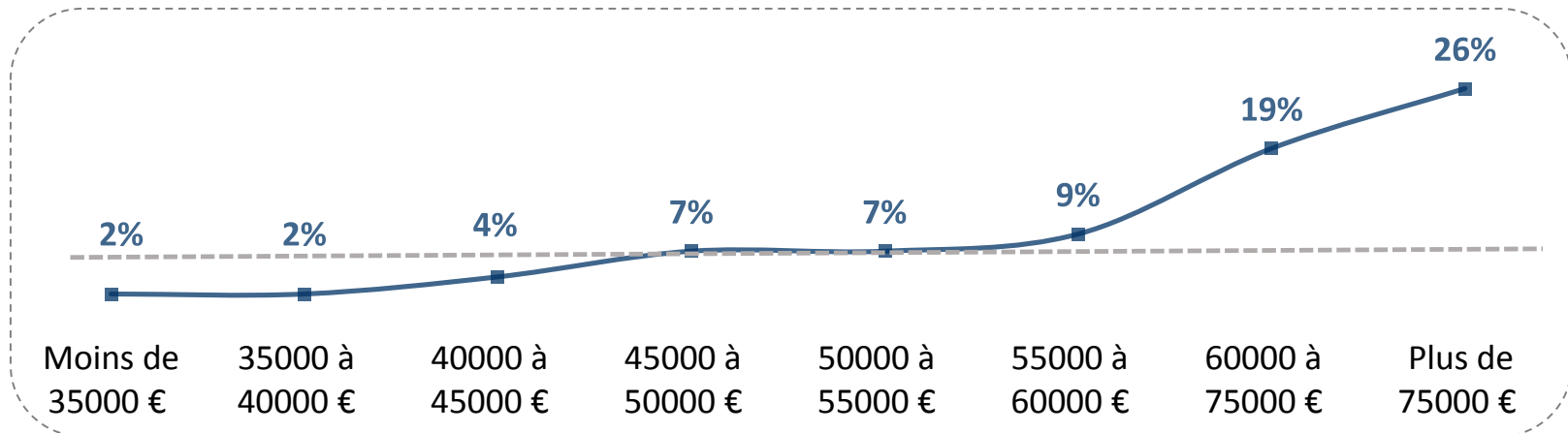
## 5 réunions et plus

Rappel ensemble de l'échantillon : 23%



## 10 réunions et plus

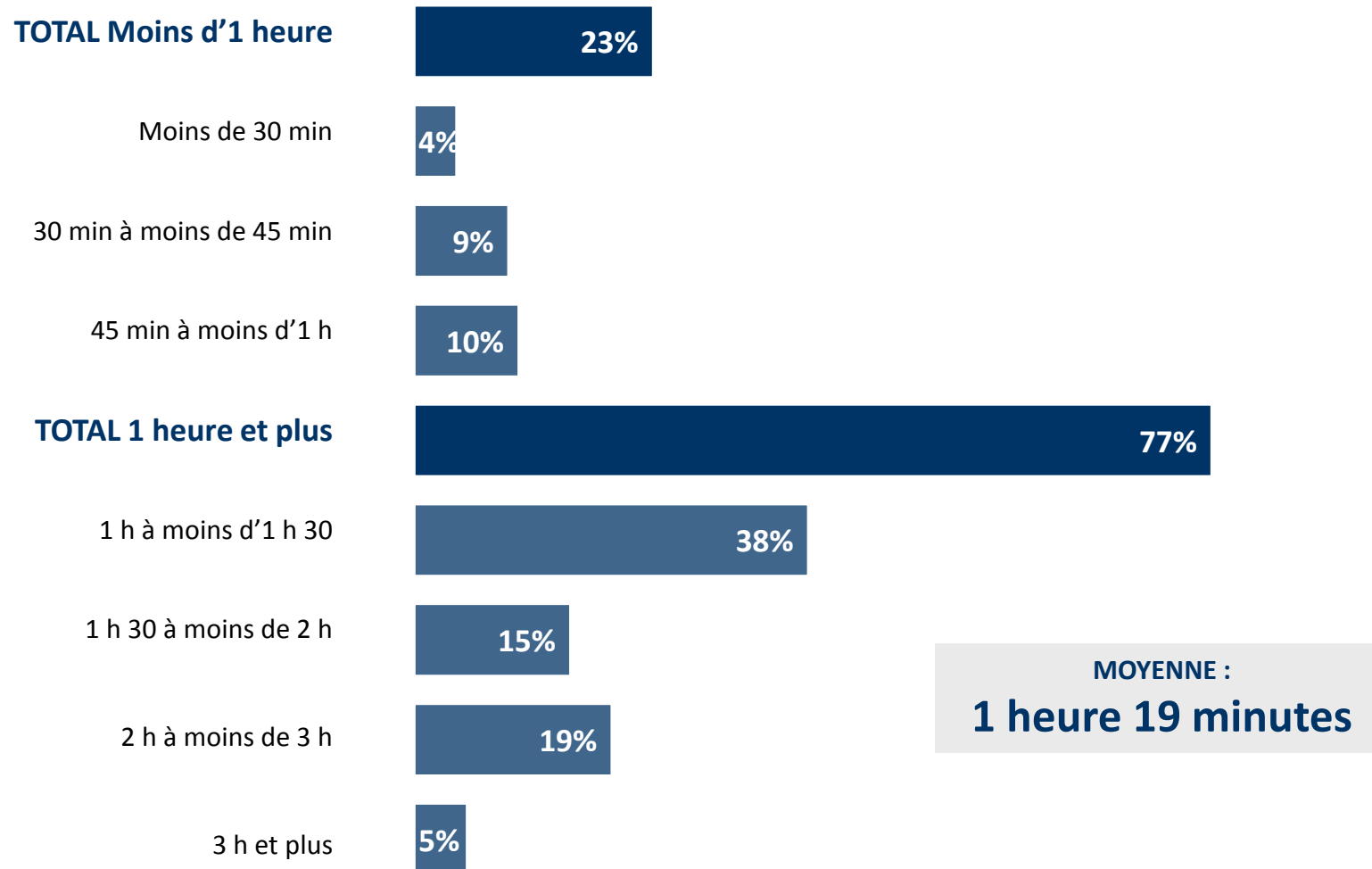
Rappel ensemble de l'échantillon : 7%





**QUESTION :** Quelle est, en moyenne, la durée des réunions auxquelles vous assistez?  
(Question numérique – réponses spontanées)

*Base : cadres participant régulièrement à des réunions, soit 92% de l'échantillon*

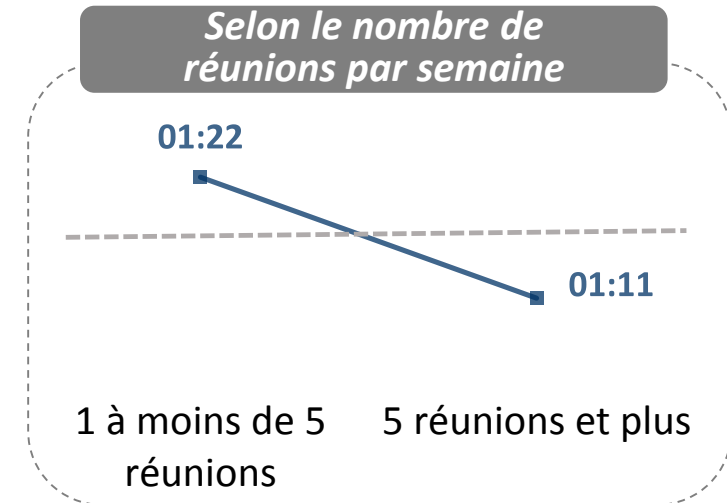
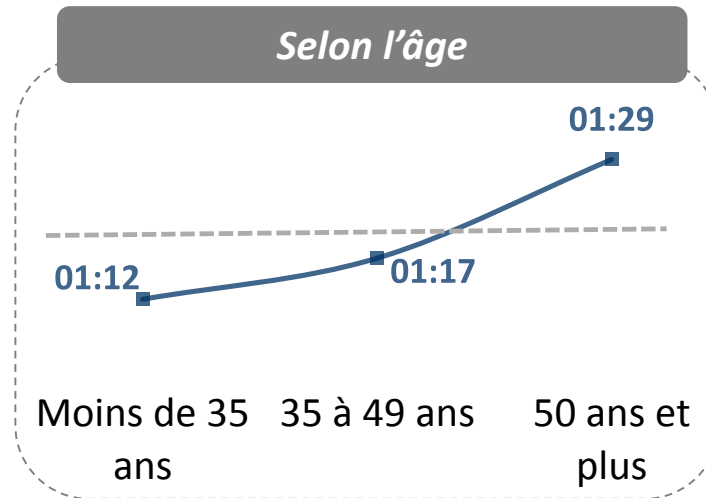


**QUESTION :** Quelle est, en moyenne, la durée des réunions auxquelles vous assistez?  
(Question numérique – réponses spontanées)

Base : cadres participant régulièrement à des réunions, soit 92% de l'échantillon

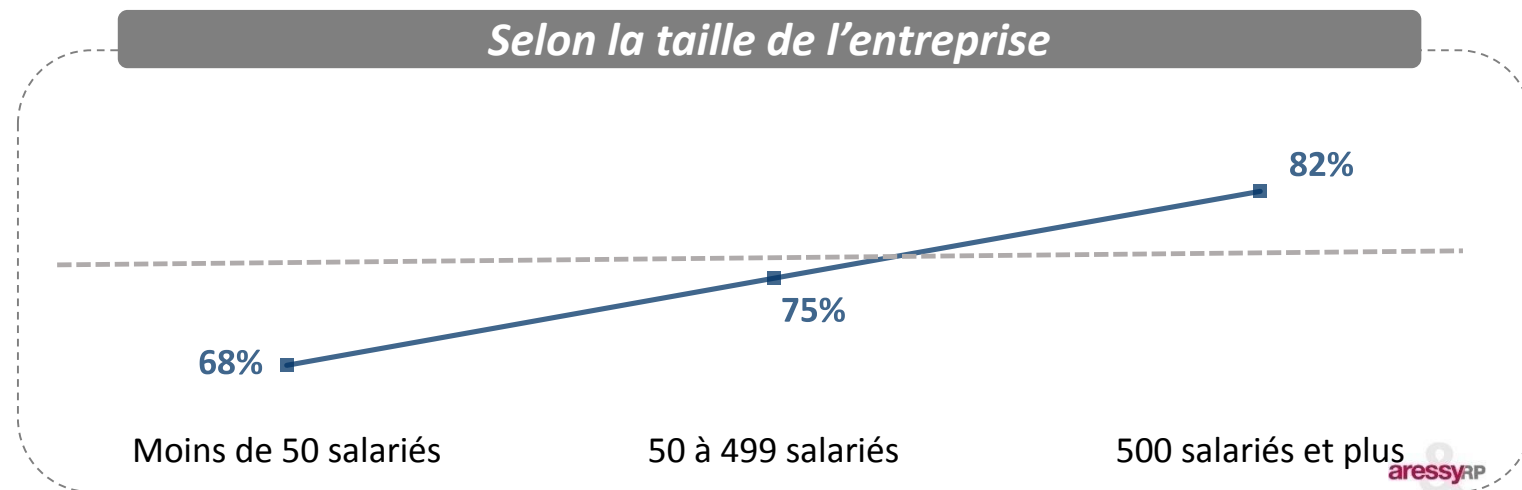
## Durée moyenne des réunions

Rappel moyenne globale :  
1 heure 19 minutes



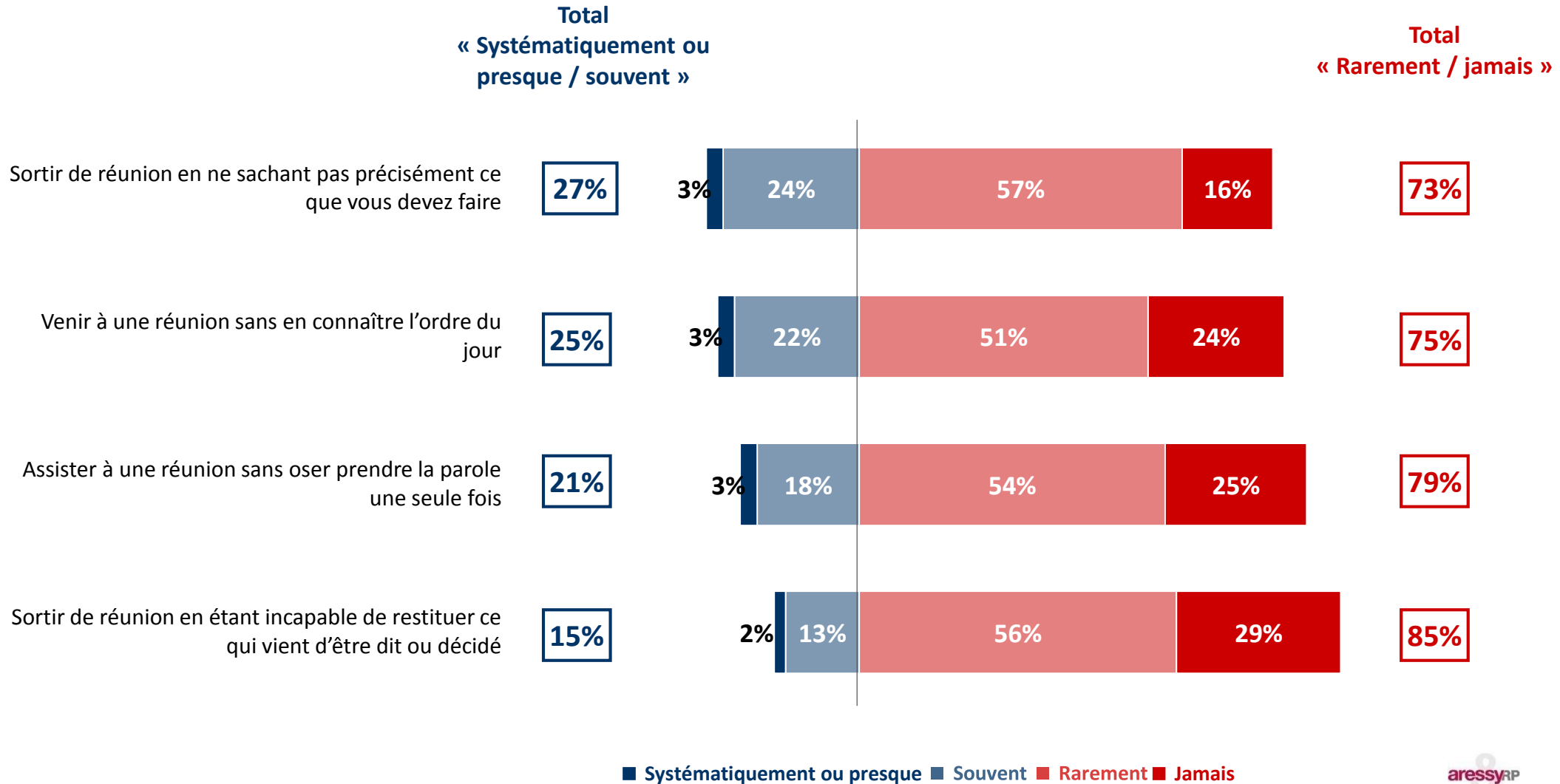
## Total 1h et plus

Rappel résultats d'ensemble : 77%



**QUESTION :** Personnellement, vous est-il déjà arrivé de vivre chacune des situations suivantes en réunion ?

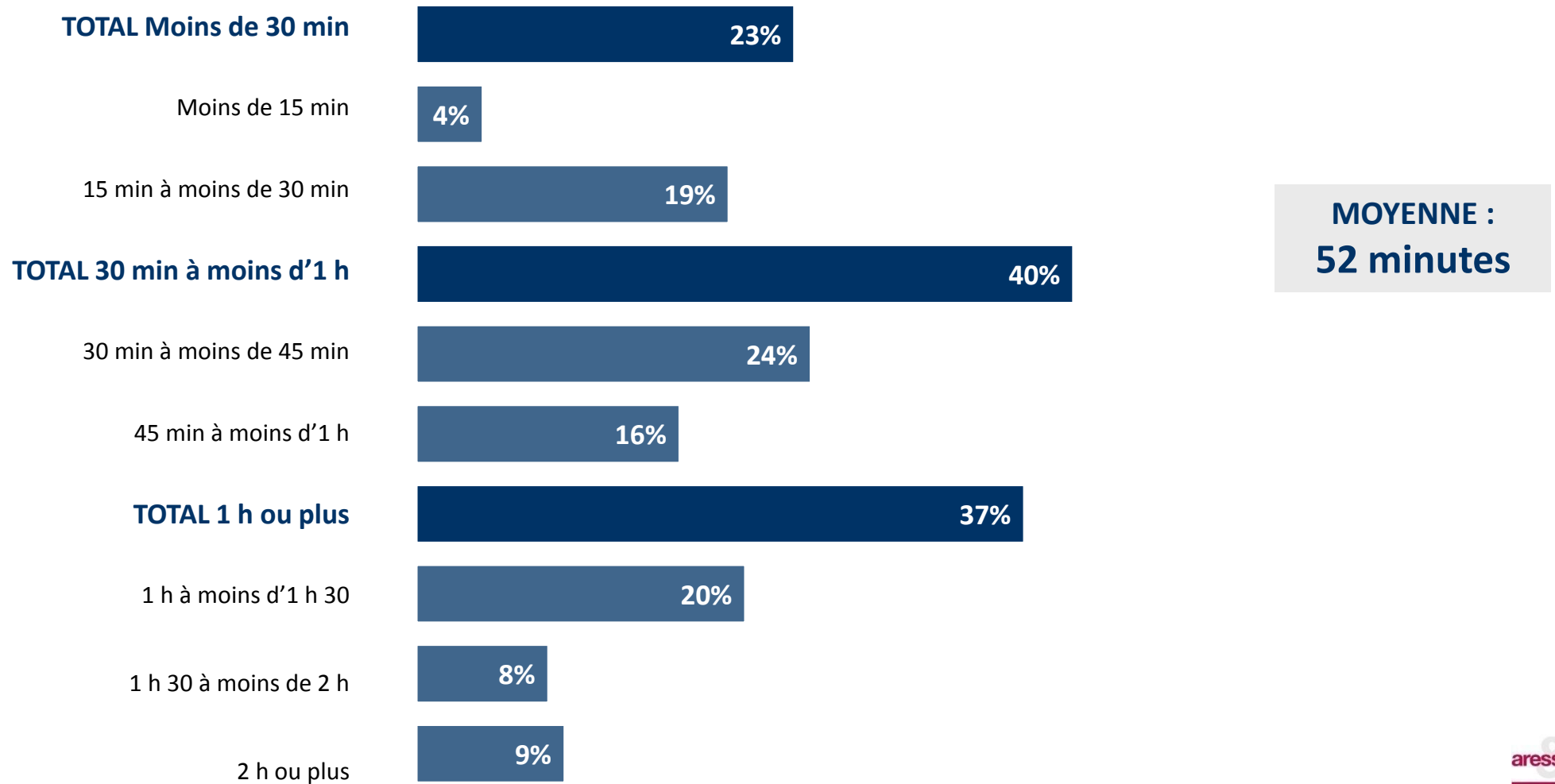
Base : cadres participant régulièrement à des réunions, soit 92% de l'échantillon



# **B | L'attention en réunion**

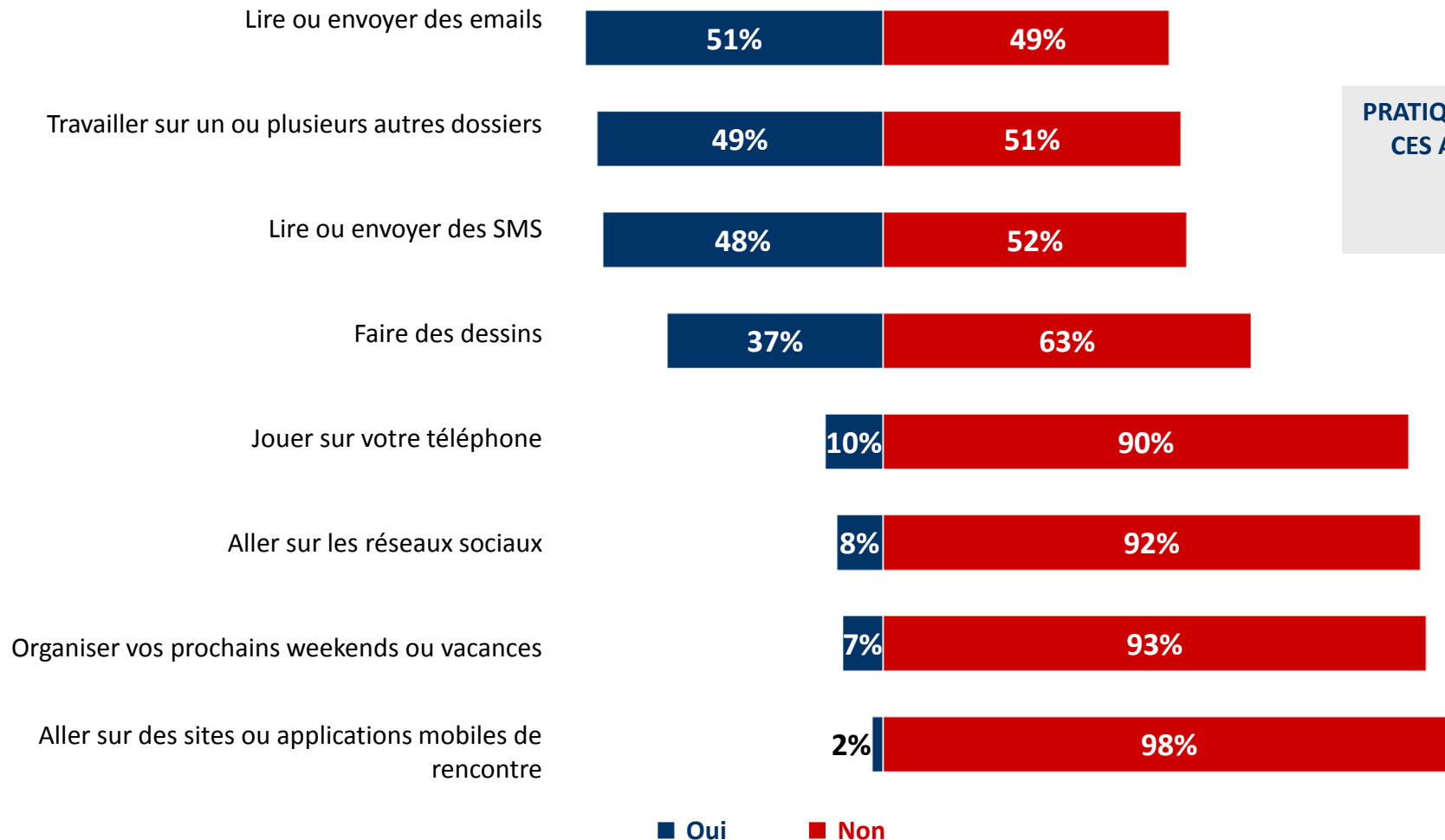
**QUESTION :** Personnellement, lors d'une réunion, au bout de combien de temps votre attention commence-t-elle à diminuer ?  
 (Question numérique – réponses spontanées)

Base : cadres participant régulièrement à des réunions, soit 92% de l'échantillon



**QUESTION :** De manière générale, vous arrive-t-il de faire les choses suivantes lorsque vous êtes en réunion ?

Base : cadres participant régulièrement à des réunions, soit 92% de l'échantillon



**PRATIQUENT AU MOINS L'UNE DE CES ACTIVITÉS EN REUNION :**

**81%**

# 3 | Les principaux enseignements

### Les cadres participent en moyenne à 3 réunions par semaine ...

Les réunions professionnelles occupent une place importante dans l'agenda des cadres : plus de neuf sur dix y participent sur un rythme hebdomadaire (92%). Si la majorité des cadres interrogés prend part à moins de cinq réunions par semaine (69%), près d'un répondant sur quatre (23%) déclare se joindre à cinq réunions par semaine ou plus. Parmi eux, 7% des répondants déclarent participer à un minimum de 10 réunions par semaine.

**On observe dans le détail que le nombre de réunions auquel participent les cadres est étroitement lié à leur niveau de rémunération.** En effet, la part de cadres prenant part à au moins cinq réunions par semaine passe de 9% parmi ceux gagnant moins de 35 000 € brut par an à 55% parmi ceux dont le salaire annuel s'élève à plus de 75 000 €.

Cette corrélation apparaît plus marquée encore lorsque s'intéresse aux cadres participant à au moins dix réunions par semaine. Si seuls 2% des cadres dont le salaire est inférieur à 35 000 € sont concernés, un quart des cadres gagnant plus de 75 000 € par an participe à un minimum de dix réunions hebdomadaires (26%).

**Par ailleurs, certaines différences se font jour dans le nombre hebdomadaire de réunions auxquelles les cadres assistent selon le secteur d'activité ou la taille de leur entreprise.** En effet, les cadres du secteur public s'avèrent plus nombreux que la moyenne à prendre part à une à cinq réunions par semaine (80%, +11 points par rapport à l'ensemble de l'échantillon). Les cadres du secteur industriel se montrent quant à eux plus nombreux à déclarer un rythme de cinq réunions hebdomadaires au minimum (39%, +16 points par rapport à l'ensemble de l'échantillon), voire de dix réunions ou plus par semaine (12%, +5 points).

D'autre part, évoluant au sein de structures de taille modeste dans lesquelles la communication entre salariés peut se faire de manière plus informelle, **20% des cadres travaillant dans des entreprises de moins de 50 salariés déclarent ne participer à aucune réunion** sur un rythme hebdomadaire.

### ... chacune d'entre elle durant en moyenne 1 heure et 19 minutes ...

**Près de huit cadres sur dix participant régulièrement à des réunions déclarent que celles-ci durent en moyenne une heure ou plus (77%).** Si la durée moyenne des réunions se situe le plus souvent entre une heure et une heure trente (38%), on observe néanmoins qu'un quart des cadres concernés prend part à des réunions d'une durée moyenne d'au moins deux heures (24%).

**A l'instar de ce que l'on observe au sujet du nombre de réunions par semaine, leur durée est également liée au secteur d'activité et à la taille de la structure au sein de laquelle les cadres interrogés exercent leur métier.** En effet, si 68% des cadres évoluant au sein de structures employant moins de 50 personnes déclarent une durée moyenne de leurs réunions supérieure ou égale à une heure, cette proportion passe à 75% au sein des entreprises de 50 à 499 salariés, et à 82% dans les structures de 500 salariés et plus.



**Par ailleurs, la fréquence hebdomadaire et la durée des réunions auxquelles participent les cadres s'avèrent liées.** En effet, la durée moyenne des réunions s'établit à 1 heure et 22 minutes selon les cadres assistant à moins de cinq réunions par semaine, contre 1 h et 11 minutes d'après ceux qui prennent part à plus de 5 réunions par semaine.

**De plus, les cadres du secteur public, dont on a observé qu'ils se réunissaient moins souvent que la moyenne, prennent en revanche part à des réunions plus longues** (87% d'entre eux déclarent une durée moyenne supérieure ou égale à une heure, +10 points par rapport à l'ensemble des cadres).

A l'inverse, si les cadres de petites entreprises (moins de 50 salariés) se réunissent moins souvent que la moyenne, leurs réunions s'avèrent également plus courtes. 32% d'entre eux déclarent une durée moyenne inférieure à une heure.

### ... alors que l'attention des cadres diminue à partir de 52 minutes de réunion

**La durée moyenne des réunions auxquelles participent les cadres est à observer au regard du délai au bout duquel l'attention de ces derniers commence à diminuer.** En effet, près d'un cadre interrogé sur quatre voit son attention diminuer moins de trente minutes après le début d'une réunion. Cette proportion de cadres présents en réunion mais dont l'attention s'est dissipée atteint 63% au bout d'une heure, et 83% au bout d'une heure trente.

*Avec des réunions d'une durée moyenne d'1 heure et 19 minutes, et une attention qui, en moyenne, s'estompe au bout de 52 minutes, on peut considérer « perdues » les 27 dernières minutes de la « réunion-type » des cadres.*

**Par ailleurs, signe d'une différence générationnelle ou bien que l'expérience favorise l'attention, on observe un allongement du délai de diminution de l'attention avec l'accroissement de l'âge des cadres interrogés.** Ce dernier passe de 45 minutes parmi les cadres âgés de moins de 35 ans (-7 minutes par rapport à la moyenne) à 52 minutes parmi les cadres de 35 à 49 ans, et 58 minutes pour les répondants âgés de 50 ans et plus (+6 minutes).

### Des « temps morts » en réunion qui ont des conséquences sur l'efficacité des cadres

**Cet écart entre la durée moyenne des réunions et le début de la baisse d'attention peut s'avérer pénalisant pour l'efficacité des cadres dans leur travail.** Ainsi, 27% des cadres participant régulièrement à des réunions reconnaissent qu'il leur arrive systématiquement ou souvent de **sortir de réunion en ne sachant pas précisément ce qu'ils devaient faire par la suite**. Dans une moindre mesure, 15% admettent qu'il leur arrive systématiquement ou souvent de **sortir de réunion en étant incapable de restituer ce qui vient d'être dit ou décidé**.

Soulignons que les cadres qui bénéficient des niveaux de salaire les plus élevés se révèlent légèrement plus nombreux que la moyenne à sortir de réunion sans savoir ce qu'ils doivent faire (31% des cadres gagnant plus de 50 000 €, +4 points par rapport à l'ensemble de l'échantillon) ou en s'avérant incapables de restituer ce qui vient d'être dit ou décidé (19% des cadres gagnant plus de 75 000 €, +4 points).

## Une préparation des réunions à améliorer pour favoriser la qualité des échanges

**Dans bon nombre d'entreprises, l'organisation des réunions apparaît encore perfectible.** Un quart des cadres reconnaît en effet qu'il lui arrive systématiquement ou souvent de se présenter à une réunion sans en connaître l'ordre du jour.

Les cadres participant à un minimum de cinq réunions par semaine, plus sollicités, se révèlent plus enclins que la moyenne à se présenter en réunion sans savoir quels sujets y seront abordés (30%, +5 points). Ce cas de figure semble plus rare dans le secteur public (21%) et des plus petites structures (20% des cadres d'entreprises de 1 à 9 salariés).

**Corollaire de ce manque de préparation, certains cadres n'osent pas participer activement aux réunions, ce qui peut être dommageable pour la qualité des échanges. Ainsi, plus d'un cadre interrogé sur cinq déclare qu'il lui arrive systématiquement ou souvent d'assister à une réunion sans oser prendre la parole une seule fois (21%).**

Dans ce cas précis, les profils les plus souvent concernés s'avèrent sensiblement différents de ceux observés dans les situations précédentes. Les femmes (26%) et dans une plus forte mesure les cadres de moins de 35 ans (32%) ou gagnant moins de 35 000 € (30%) sont plus nombreux à ne pas oser prendre la parole en réunion. En revanche, les cadres travaillant dans des structures de moins de 50 salariés, au sein desquelles les relations de travail peuvent être plus informelles, apparaissent moins largement concernés par cette situation (15%).

## Si une majorité de cadres se livre à diverses activités en réunion, celles-ci sont pour la plupart d'ordre professionnel

Comme on l'a vu, les cadres se révèlent moins attentifs pendant environ un tiers du temps qu'ils passent en réunion. Dès lors, quelles autres activités pratiquent-ils en réunion, que ces dernières soient la cause de leur inattention ou bien une manière d'occuper un temps-mort ?

**On observe tout d'abord que près d'un cadre sur deux se livre à des occupations liées à son activité professionnelle, comme échanger des e-mails (51%), travailler sur un ou plusieurs autres dossiers (49%), ou échanger des SMS (48%).**

En revanche, les activités totalement déconnectées de l'univers professionnel telles que faire des dessins (37%), jouer sur son téléphone (10%), aller sur les réseaux sociaux (8%), organiser ses prochains week-ends ou vacances (7%), ou aller sur des sites ou applications mobile de rencontre (2%) sont plus rarement pratiquées par les cadres lors de leurs réunions.

➔ **Au total, 8 cadres sur 10 se consacrent à l'une de ces activités lorsqu'ils se trouvent en réunion**

Notons que les cadres ayant les plus hauts niveaux de rémunération – plus de 75 000 € – ainsi que ceux qui prennent part à un minimum de cinq réunions par semaine apparaissent nettement plus souvent enclins que la moyenne à échanger des e-mails (respectivement 79% et 75%, contre 51% en moyenne), à travailler sur un autre dossier (72% et 69%, contre 49%), ou à échanger des SMS (60% et 59%, contre 48% en moyenne).

Activité déconnectée du travail mais néanmoins pratiquée par plus d'un cadre sur trois, le dessin semble particulièrement apprécié des femmes (44%), des cadres gagnant moins de 35 000 € (43%) ou travaillant dans le secteur public (42%).

Enfin, on note que 13% des jeunes cadres, plus connectés que leurs aînés, déclarent se rendre sur les réseaux sociaux lorsqu'ils se trouvent en réunion.